



TOME 2 - Une CABALE montée par l'Officier Adjoint de l'Infra

Pourquoi une audience le jeudi 19 octobre 2023 entre le détenu « D » et l'Officier Adjoint de l'infrastructure d'une durée de 1H30, la veille de la reprise de notre collègue officier du QIQD ?

L'Officier Adjoint de l'infrastructure, lui-même, qui a démontré au Directeur qu'il ne pouvait pas prendre à sa charge le Quartier Arrivant, se déplace la veille de la reprise de notre collègue sur le secteur Maison d'Arrêt pour donner un coup de main... Et dans un même temps un coup de bâton à l'officier du QIQD.

A son arrivée sur la Maison d'Arrêt, il lui est demandé d'avancer les enquêtes de détenus en lien avec des CRI rédigés par les agents. Dans la pile, se trouve l'enquête du détenu ayant menacé et insulté la collègue et ses enfants.

Et là, se produisent l'incompréhension, l'ignobilité !!!

Au lieu de reprendre les écrits de son supérieur hiérarchique, le Directeur du Centre de Détention qui a déjà fait l'audition en question le lendemain même des faits qui lui sont reprochés, l'Officier adjoint de l'infrastructure auditionne le détenu concerné pendant 1H30.

Au bout de cette longue, très longue discussion, 1 mois et 6 jours après les faits, et alors que des CRP de collègues existent et confirment ce qui s'est dit, le détenu, toujours aussi menteur, dépose plainte.

FO Justice CP Perpignan trouve l'attitude de l'Officier Adjoint de l'infrastructure ignoble et indigne.

L'Officier Adjoint de l'infrastructure, au courant de l'existence de l'audience du Directeur du CD, a préféré faire un TRAVAIL, MONTER UNE CABALE à notre collègue.

Fier de lui, il ne s'est pas caché de s'en vanter à plusieurs, qui, pour beaucoup, trouvent son attitude abjecte.

Chers camarades, chers collègues, faites extrêmement attention à cet officier. Lorsque l'on est capable de se réjouir de la détresse d'un(e) collègue, c'est que l'on a le fond pourri.

Cher TOI, aux yeux de beaucoup tu t'es fourvoyé !!!

N'essaies pas de te dédouaner, lors de plusieurs rapports, et de discussions.

TU étais au courant que le Directeur du CD avait reçu le détenu.

TU prends le service Infra tant convoité dès ton arrivée sur Perpignan.

TU décides de ne pas prendre la charge du QA afin de donner un coup de main à la MA malgré le souhait du Directeur du CP.

TU décides et estimes que l'audience effectuée par ton supérieur est insignifiante.

TU audiences durant 1H30 le détenu auteur des menaces et insultes sur une des nôtres et pire, sur ses enfants.

TU offres la massue au Directeur qui s'en empare dès le lendemain pour assommer notre collègue afin de la faire plier.

FO Justice CP Perpignan fera tout ce qui est en son pouvoir pour démontrer et démonter toutes malveillances, conspirations contre notre collègue qui a vécu avec son équipe des épisodes infectes et répugnants par des détenus et anciens pensionnaires.

Jeudi 19 octobre, c'est l'Officier Adjoint de l'Infrastructure qui en remet une couche et Vendredi 20 octobre, c'est le Directeur qui s'associe aux dires du détenu en expulsant la collègue du secteur dont elle avait la charge...

Extrait des paroles du détenu en question: «La preuve que c'est sa faute, elle s'est faite virer du quartier ...»

FO Justice CP Perpignan offre tout son soutien, toute sa force d'action à notre collègue et sa famille.

Hors de question de rester silencieux et inerte lorsqu'un des nôtres est jeté en pâture.

Pour le bureau le 23.10.2023

